



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 AVRIL 2026

La réunion a débuté le 23 avril 2026 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur BRÉMENT Jacques.

Membres présents :

Monsieur BRÉMENT Jacques - Maire
Monsieur CARRÉ Sébastien - 1er adjoint
Monsieur GUILLOT Laurent
Madame JERGER Lucie
Monsieur LABART Jean-Jacques - 3ème adjoint
Madame SIMON Isabelle
Madame VERRIER Claudie
Monsieur VINCENT Samuel

Membres absents représentés :

Madame BRNCIC Véronique - 2ème adjointe Pouvoir donné à M BRÉMENT Jacques - Maire
Madame RICHARD Marie-Line Pouvoir donné à M LABART Jean-Jacques - 3ème adjoint

Membres absents :

Monsieur PIERRE Jean-Claude

Secrétaire de séance : Monsieur CARRÉ Sébastien

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- 2026_29 - Désignation du secrétaire de séance
- 2026_30 - Approbation du dernier procès-verbal en date du 01 avril 2026
- 2026_31 - Décision Modificative au Budget primitif 2026
- 2026_32 - Désignation des représentants aux commissions communales et TCM
- 2026_33 - Désignation des représentants à la Commission CLECT
- 2026_34 - Délibération portant sur la fongibilité des crédits
- 2026_35 - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- 2026_36 - Détermination des subventions versées aux associations
- - Divers
- - Infos
- Questions diverses

2026_29 - Désignation du secrétaire de séance
--

A l'unanimité, le conseil municipal nomme Sébastien Carré secrétaire de séance.

9 voix pour

1 abstention : Monsieur GUILLOT Laurent

2026_30 - Approbation du dernier procès-verbal en date du 01 avril 2026

Le procès-verbal de la dernière séance en date du 01 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

10 voix pour

2026_31 - Décision Modificative au Budget primitif 2026

M. le Maire rappelle que les prévisions budgétaires inscrites au budget principal de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice afin de tenir compte des réalisations effectives. Dans ce cadre, la décision modificative N°1 au Budget de l'exercice 2026 présenté lors de la séance du 1er avril, propose les ajustements aux inscriptions budgétaires suivants:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	ANCIEN MONTANT	NOUVEAU MONTANT
Chap. 023		
Virement à la section d'investissement	68049	66002.43
Chap.042		
Dotation aux amortissements	2230	3653.52
Chap 66		
Intérêts réglés à l'échéance	6500	3557.86
TOTAL	252 224.83	248 659.64

Les recettes de fonctionnement restent inchangées.

DÉPENSES INVESTISSEMENTS	ANCIEN MONTANT	NOUVEAU MONTANT
---------------------------------	-----------------------	------------------------

Chp. 16		
Emprunts auprès des établissements bancaires	23000	22376.95
TOTAL	74 345.65	73 722.60

RECETTES INVESTISSEMENT	ANCIEN MONTANT	NOUVEAU MONTANT
Chap. 021		
Virement de la section d'investissement	68049	66002.43
Chap. 040		
Recette d'amortissement	2230	3653.42
TOTAL	74 345.65	73 722.60

Toutes explications entendues, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative N°1 du Budget de l'exercice 2026.

10 voix pour

2026_32 - Désignation des représentants aux commissions communales et TCM
--

Après lecture faite des différentes commissions communautaires, M. le Maire propose les délégations suivantes, approuvées à l'unanimité.

COMMISSIONS DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE 2026 - 2032

COMMISSIONS ORGANIQUES

		Conseillers représentants Mandat 2026 - 2032	
COMMISSIONS ORGANIQUES	Vice President TCM	Titulaire	Suppléant
FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, COMMUNICATION	Jacky RAGUIN	Jacques Brément	Isabelle Simon
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PLUI, HABITAT, FINANCEMENTS STRUCTURANTS, AGRICULTURE	Catherine LEDOUBLE	Jacques Brément	Jean-Jacques Labart
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, VIE ÉTUDIANTE, TOURISME	Marc SEBEYRAN	Samuel Vincent	Lucie Jerger
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS	Olivier GIRARDIN	Jacques Brément	Isabelle Simon
CYCLE DE L'EAU	Olivier DUQUESNOY	Véronique Brncic	Sébastien Carré
TRANSITION ET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	Pascal LANDRÉAT	Sébastien Carré	Samuel Vincent
ÉCONOMIE, MOBILITÉ, HOSPITALITÉ	Valery DENIS	Isabelle Simon	Laurent Guillot
POLITIQUE DE LA VILLE, EMPLOI, ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Jean-Michel VIART	Néant	Néant
SERVICES AUX HABITANTS	Arnaud MAGLOIRE	Marie-Line Richard	Lucie Jerger
SANTÉ, LOGEMENT, RENOUVELLEMENT URBAIN	Nicolas HONORÉ	Lucie Jerger	Isabelle Simon
PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	David GARNERIN	Sébastien Carré	Isabelle Simon
SERVICES AUX COMMUNES, SÉCURITÉ, CENTRE DE SUPERVISION URBAIN INTERCOMMUNAL, GARDES CHAMPETRES	Guy DELAITRE	Jacques Brément	Véronique Brncic
CULTURE, MÉDIATHEQUE, JACQUES CHIRAC, CINÉMA	Stéphanie BAROIN	Isabelle Simon	Sébastien Carré
SPORTS	Didier LEPRINCE	Véronique Brncic	Samuel Vincent
VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL, PROMOTION DU TERRITOIRE	Marie-Hélène TRESSOU	Véronique Brncic	Sébastien Carré

COMMISSIONS

COMMISSION CONSULTATIVE des SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)		Jacques Brément	Jean-Jacques Labart
COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES de GESTION DES DOCUMENTS D'URBANISME		Jacques Brément	Isabelle Simon
COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION des CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)		Jacques Brément	Jean-Jacques Labart

SYNDICATS

SYNDICAT DÉPART		Véronique Brncic	Isabelle Simon
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLIMINATION des DÉCHETS DE L'AUBE (SDEDA)		Samuel Vincent	Sébastien Carré
POLE MÉTROPOLITAIN BOURGOGNE-SUD CHAMPAGNE PORTE DE PARIS		Néant	Néant

10 voix pour

2026_33 - Désignation des représentants à la Commission CLECT

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE.

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique et comme le prévoit l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole a créé en 2017, une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission a pour rôle d'évaluer financièrement chaque transfert de compétence communale à l'intercommunalité.

Elle est aussi chargée d'évaluer financièrement chaque restitution de compétence intercommunale aux communes membres de l'intercommunalité.

La CLECT se réunit alors pour établir un rapport d'évaluation financière du transfert ou de la restitution de compétence. Ce document est ensuite soumis à l'avis de chaque conseil municipal des 81 communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Chaque commune membre de Troyes Champagne Métropole doit être obligatoirement représentée au sein cette commission par un élu du conseil municipal.

En ce début de mandat, il appartient au conseil municipal de désigner un représentant de la commune pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Troyes Champagne Métropole :

Au terme de cet exposé, il vous est proposé :

De désigner M. BRÉMENT Jacques comme titulaire et M.LABART Jean-Jacques comme suppléant pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Troyes Champagne Métropole.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

10 voix pour

2026_34 - Délibération portant sur la fongibilité des crédits

L'instruction budgétaire et comptable M57 a supprimé l'inscription de crédits budgétaires aux chapitres de dépenses imprévues 020 et 022. En parallèle, elle permet de disposer de souplesse budgétaire en permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des virements de crédit de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel du chapitre 012, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (art L5217-10-6 du CGCT).

Ces virements de crédits font l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable. L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Cette disposition permettrait notamment d'amender la répartition des crédits budgétaires entre chapitres budgétaires (chapitres classiques et chapitres opérations) afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins sans modifier le montant global des dépenses.

Cette disposition permettrait également de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité, un tableau récapitulatif de ces mouvements étant alors présenté au Conseil municipal le plus proche.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 10 voix pour
0 abstention
0 voix contre

DECIDE d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de **7.5 %** des dépenses réelles de la section de fonctionnement et de **7.5 %** des dépenses réelles de la section d'investissement.

10 voix pour

2026_35 - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le maire rappelle que suite aux élections municipales du 15 et 22 mars 2026, le renouvellement des commissions communales des impôts directs locaux (CCID) est nécessaire, dans un délai de 2 mois, à compter de l'installation de l'organe délibérant.

La CCID est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants.

A cet effet, une liste de commissaires doit être proposée à la DDFIP de l'aube en nombre double soit 24 noms.

après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE la proposition des 24 noms de la liste.

NOMS	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	IMPOTS
GUILLOT	Laurent	25/07/1997	4 Route du haut du loy	TF
DEVANLAY	Frédérique	02/07/1974	5 Rue de l'essert	TF
TORELLI	Francis	02/10/1952	51 Grande rue	TF
FRAPIN	Daniel	05/01/1952	49 Grande rue	TF
BETOUX	Hélène	21/08/1993	33 Grande rue	TF
DE FREITAS DE BETTENCOURT	Anne-Marie	22/05/1974	19 Rue de la chambre au loup	TF
BRESSOLIER	Jérémy	22/11/1996	4 bis Rue de la chambre au loup	TF
RICHARD	Francis	19/06/1947	10 Rue de la chambre au loup	TF
DUPERRIER	Anne-Marie	04/08/1949	1 Voie des petits champs	TF
BUISSON	Jean-Luc	01/01/1955	6 Allée de la tuilerie	TF
BASCOP	Wilfried	24/04/1991	17 Grande rue	TF
GOUWY	Sébastien	03/12/1981	1 Route de la forêt	TF
AUMONT	Elisabeth	17/09/1959	16 Ruelle des gués	TF
BALANDRAS	Fanny	27/03/1990	10 Ruelle des gués	TF
RIEG	Robert	19/08/1952	11 Route de la forêt	TF
BOIZOT	Pierrick	20/09/1983	2 Route du haut du loy	TF
SIMON	Isabelle	17/06/1975	35 Grande rue	TF
LABART	Jean-Jacques	24/05/1948	5 Route du haut du loy	TF
CARRÉ	Sébastien	11/02/1977	6 Rue de la Seronne	TF

BRNCIC	Véronique	13/03/1964	3 Rue de la Seronne	TF
VERRIER	Claudie	01/02/1962	3 T Rue de l'essert	TF
VINCENT	Samuel	23/02/1976	12 Grande rue	TF
PIERRE	Jean-Claude	19/07/1952	53 Grande rue	TF
RICHARD	Marie-Line	16/07/1965	39 Grande rue	TF

10 voix pour

2026_36 - Détermination des subventions versées aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes:

- ADMR : 100 €
- PEP (Pupilles de l'enseignement public, Association solidarité pour l'enfance) : 55 €
- PROTECTION CIVILE (Convention pour PCS) : 245 €
- FESTIVILLAGE (Participation 14 juillet) : 900 €
- CANTINE SCOLAIRE (Association loi 1901 pour repas et garderie) : 1 500 €
- ALMÉA Formation Apprentis : 65 €

10 voix pour

- Divers

- Décès de M.MASSIN, les obsèques auront lieu le 24 avril, 10h30 à Cormost.
- Rappel sur le concert qui aura lieu dimanche 26 avril à la salle polyvalente.
- Absence du Maire du 11 au 18 mai. Les 3 adjoints prennent le relais.
- Commémoration du 8 mai; rendez-vous à la mairie à 10h55 pour la lecture du message de la ministre des armées.
- Remerciements à M.Patrick Rousselot pour le don d'une toile représentant la salle polyvalente. Celle-ci sera exposée dans la salle polyvalente.

- Infos

// Nature des débats //

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h32.

Monsieur CARRÉ Sébastien
Secrétaire de séance

Monsieur BRÉMENT Jacques,
Maire

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Carré', written in a cursive style.